

La SATT Sud Est concède une licence exclusive à la PME EcoLogicSense sur un des plus petits capteurs au monde mesurant la qualité de l'air

Cette licence porte sur le brevet d'un capteur de gaz, transféré à EcoLogicSense pour cibler le marché de la surveillance de la qualité de l'air. Ce transfert, issu du partenariat entre la SATT Sud Est et le Pôle de Compétitivité SCS, constitue un exemple de résultat de la collaboration entre une SATT et un pôle de compétitivité

Marseille-Rousset, le lundi 7 septembre 2015, la SATT Sud Est concède une licence d'exploitation exclusive, portant sur le brevet d'un transducteur générique permettant la réalisation d'un capteur de gaz à couche sensible chauffée, à la société innovante EcoLogicSense. L'entreprise licenciée, basée à Rousset (13), spécialisée dans la conception de produits communicants pour le suivi de la qualité de l'air en temps réel, bénéficie d'un investissement en maturation par la SATT Sud Est. Les termes du contrat de licence sont tenus confidentiels. C'est le Pôle de Compétitivité mondial Solutions Communicantes Sécurisées (SCS), dont EcoLogicSense est un adhérent, qui a permis la mise en relation.

Le transfert, réalisé dans le cadre d'un projet de développement construit par EcoLogicSense et la SATT Sud Est, a pour objectif de mettre au point des détecteurs sensibles aux acétaldéhydes, aldéhydes totaux et composés organiques volatiles totaux (COV). L'objectif sera atteint grâce au brevet et au savoir-faire dans la réalisation de capteurs de gaz à base de couches sensibles en oxyde métallique, des chercheurs-inventeurs de l'Université d'Aix-Marseille.

La collaboration entre les Professeurs Khalifa AGUIR, responsable du groupe Microcapteurs, et Marc BENDAHAN, et le Docteur Virginie LAITHIER-MARTINI de l'Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP, UMR Aix-Marseille Université CNRS 7334), et des personnels de la SATT Sud Est a permis le dépôt d'un brevet. Le design unique de l'invention optimise le fonctionnement des capteurs, évite leur vieillissement prématuré et les rend plus sensibles et stables dans le temps. Il possède de multiples applications dans la détection des gaz et vapeurs.

La technologie sera exploitée par la société EcoLogicSense dans son domaine d'activité, la surveillance de la qualité de l'air des bâtiments privés, résidentiels et dans le contexte réglementaire des établissements recevant du public (ERP). Les nouveaux capteurs, du fait de leurs faibles coûts, consommation, et taille, et de leur bonne reproductibilité, disposeront d'avantages concurrentiels significatifs sur ces marchés prometteurs.

ELS a l'ambition de devenir un des leaders dans le domaine des capteurs « intelligents » pour la mesure de la qualité de l'air. Ce positionnement va pouvoir se faire grâce au développement de nouveaux produits pour couvrir le suivi des gaz majeurs de l'air intérieur» déclare Christophe GALVEZ, Directeur Général d'EcoLogicSense SAS.

« Nous nous félicitons pour ce transfert d'une invention issue de la recherche publique de la région, à une PME régionale. C'est la première signature réalisée avec le concours d'un pôle de compétitivité, en l'occurrence SCS, un de nos partenaires historiques » déclare Didier NOËL, Directeur Exécutif, Licensing & Création d'entreprises, SATT Sud Est.

A propos de la SATT Sud Est

La SATT Sud Est, « l'Accélérateur du Transfert de Technologies », développe la compétitivité des entreprises par l'innovation issue de la recherche publique des régions PACA et Corse. Elle se positionne en acteur incontournable du développement économique régional lié à l'innovation. Son cœur de métier est la maturation des inventions issues des laboratoires de recherche régionaux sur les plans juridique (propriété intellectuelle), économique (marché) et technologique (preuve de concept). Sa mission consiste à combler le gap technologique entre ces inventions et leurs applications industrielles. Son objectif est de transférer les technologies innovantes de ses actionnaires vers le monde socioéconomique par la concession de licences d'exploitation à des entreprises.

La SATT Sud Est est une Société par actions simplifiée (SATT PACA Corse SAS) au capital social de 1 M€. Ses actionnaires sont les Universités d'Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'Ecole Centrale Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille et le CHU de Nice sont partenaires fondateurs non actionnaires.

Au 1^{er} juillet 2015, la Société comptait 40 collaborateurs permanents. Son siège social est situé à Marseille et une équipe est basée à Sophia Antipolis.

Pour plus d'informations, visitez www.sattse.com et suivez twitter @SATTse_ Consultez notre portefeuille de technologies innovantes et créez votre compte personnel à www.sattse-technologies.com

A propos d'EcoLogicSense

Fondée en 2010 par Pascal KALUZNY, EcoLogicSense (ELS) est une JEI spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits et solutions innovantes pour la mesure en temps réel, la collecte, le traitement et la diffusion de données environnementales de la qualité de l'air. EcoLogicSense conçoit et propose des solutions de mesure et de traitement de données pour un meilleur contrôle des environnements, une protection accrue des personnes, des populations et des biens et une utilisation efficace des ressources énergétiques. Le savoir-faire d'ELS réside d'abord dans ses fortes compétences en chimie des gaz et des matériaux qui lui permettent d'appréhender parfaitement les problématiques liées aux molécules et à leurs impacts, la conception et la réalisation de capteurs performants et l'optimisation de l'architecture des systèmes embarqués et communicants.

Contacts Presse

Aurélien FALCOT

Chargé de Communication & Marketing

SATT Sud Est

07 81 08 08 55 cell

aurelien.falcot@sattse.com

Romain GARDENAT

Ingénieur Business Development

EcoLogicSense

04 42 60 43 89 tél

romain.gardenat@ecologicsense.fr